

Repair Resin Standard

Version : 1 / FR
remplace la version : - / FR

Date d'impression 13.12.2013
Date de révision: 01.12.2013

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: Repair Resin Standard
Cette fiche de données de sécurité également concerne les produits suivants:
Pit Filler Resin Standard / Repair Resin Extra, thin / Pit Filler Resin Extra, thin / Pit Filler Resin Extra AF, thin, acid-free

Numéro matériel: VR-105, VR-115, VR-205, VR-215, VR-305, VR-315, VR-405, VR-415, VR-405AF, VR-415AF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Charges et mastics

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

ProGlass GmbH
Michael-Becker-Straße 2
73235 Weilheim
GERMANY
Téléphone: +49 7023 90013-0
Télécopie: +49 7023 90013-23
Site web: www.proglass.de
E-mail: info@proglass.de

Département de l'information

+49 7023 90013-0, info@proglass.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+49 551 19240

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Eye Dam. 1	H318
Repr. 2	H361
Aquatic Chronic 3	H412

Classification selon les Directives CE

Xi, R38
R41
R43
Xn, R62
R52/53

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Repair Resin Standard

Version : 1 / FR
remplace la version : - / FR

Date d'impression 13.12.2013
Date de révision: 01.12.2013

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P313	Consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle;[(Epoxy-2,3-propoxy)-3-propyl]-triméthoxysilane
----------	---------------------------------------------------------------------------------

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger



Nocif

Phrase(s) de risque

R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et

Repair Resin Standard

Version : 1 / FR

Date d'impression 13.12.2013

remplace la version : - / FR

Date de révision: 01.12.2013

S37 abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Porter des gants appropriés.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle;[(Epoxy-2,3-propoxy)-3-propyl]-triméthoxysilane

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle

No. CAS	868-77-9				
No. EINECS	212-782-2				
Concentration		70	-	80	%
Classification (Directive 67/548/CEE)					
	Xi, R36/38				
	R43				
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
	Eye Irrit. 2			H319	
	Skin Irrit. 2			H315	
	Skin Sens. 1			H317	

[(Epoxy-2,3-propoxy)-3-propyl]-triméthoxysilane

No. CAS	2530-83-8				
No. EINECS	219-784-2				
Concentration		20	-	30	%
Classification (Directive 67/548/CEE)					
	Xi, R41				
	Xn, R62				
	R52/53				
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
	Eye Dam. 1			H318	
	Repr. 2			H361	
	Aquatic Chronic 3			H412	

Texte officiel des phrases H/R, voir chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un

Repair Resin Standard

Version : 1 / FR

Date d'impression 13.12.2013

remplace la version : - / FR

Date de révision: 01.12.2013

médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde d'azote (NO_x); Hydrocarbures gazeux

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Éliminer selon les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Veiller à la bonne aération des locaux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Repair Resin Standard

Version : 1 / FR
remplace la version : - / FR

Date d'impression 13.12.2013
Date de révision: 01.12.2013

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classe de stockage d'après TRGS 510 (Allemagne)

10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Charges et mastics

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Nous n'avons pas de connaissance de limites d'exposition nationales.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau en appliquant une pommade. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

Protection des mains

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Matériau approprié néoprène

Temps de pénétration > 480 min

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont stockés et utilisés correctement.

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Le personnel doit porter des vêtements de protection.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	perceptible
Point d'éclair	
Valeur	> 100 °C
Densité	
Valeur	env. 1,05 mg/L
Hydrosolubilité	
Remarque	insoluble

9.2. Autres informations

Repair Resin Standard

Version : 1 / FR
remplace la version : - / FR

Date d'impression 13.12.2013
Date de révision: 01.12.2013

Teneur en solvant

Valeur	0	%
--------	---	---

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Polymérisation

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), Vapeurs nitreuses (NO_x), Hydrocarbures gazeux

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion/irritation cutanée

Évaluation Provoque une irritation cutanée.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Évaluation Provoque des lésions oculaires graves.

sensibilisation

Évaluation Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction

Évaluation Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Autres données

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

Nocif pour les organismes aquatiques. Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Repair Resin Standard

Version : 1 / FR

Date d'impression 13.12.2013

remplace la version : - / FR

Date de révision: 01.12.2013

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

N'est disponible

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: Il n'y a pas de marchandise dangereuse

IMDG: Non-dangerous goods

IATA: Non-dangerous goods

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

IMDG: no marine pollutant

IATA: no

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Repair Resin Standard

Version : 1 / FR
remplace la version : - / FR

Date d'impression 13.12.2013
Date de révision: 01.12.2013

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de stockage d'après TRGS 510 (Allemagne)

10 Des liquides combustibles

Autres réglementations

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes ou allaitantes.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

SECTION 16: Autres informations

phrases R de la rubrique 3

36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
62	Risque possible d'altération de la fertilité.

mentions de danger H-de la rubrique 3

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.